



La Lettre Du DDEN

www.dden-fed.org

1^{er} novembre 2025

Numéro 286

Je présente ma fonction de DDEN au Conseil d'École



L'histoire des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN), ex Délégués cantonaux, est étroitement liée à celle de notre système éducatif Institutionnalisé depuis 1833. Mais, c'est la loi Goblet de 1886 qui confère à notre fonction ses lettres de noblesse en parachevant les fondations de l'École publique gratuite, laïque et obligatoire.

Depuis lors, les DDEN ont le souci permanent de veiller aux bonnes conditions de vie des enfants.

De notre fonction para-administrative à notre mission associative et ses deux concours – **Écoles fleuries pour un développement durable** et **Samuel PATY, se construire Citoyen** –, c'est d'abord notre implication, pas toujours connue, auprès des écoles, qui assure notre crédibilité et légitime notre Fédération, créée en 1906. Notre fonction et le rôle que nous voulons y tenir sont de plus en plus nécessaires dans l'environnement éducatif complexe d'aujourd'hui.

Chacune et chacun d'entre nous se doit d'acquérir une meilleure connaissance des lois, des règlements et des divers textes qui régissent le fonctionnement de l'École et les relations de celle-ci avec son environnement. Notre fonction et nos missions sont inscrites dans le Code de l'Éducation. Notre fonction de contrôle, de vigilance, de proposition intègre divers domaines : inspection des locaux, du mobilier et de l'équipement ; sécurité dans et autour de l'École ; surveillance des effectifs ; participation aux projets de travaux et d'aménagement ; restauration scolaire ; transports scolaires ; caisse des écoles ; activités périscolaires

Les DDEN donnent beaucoup, sans rien espérer ni recevoir en retour, avec l'exigence de neutralité ou plutôt d'impartialité afin de défendre le principe de Laïcité afférent à notre mission. Nous sommes des bénévoles engagés dans la formation et l'Éducation des citoyennes et citoyens en devenir. Ce bénévolat résolument altruiste exclut l'amateurisme et nécessite formation et compétences

Notre indépendance constitue la garantie de notre crédibilité de médiateur au sein de l'École ou entre l'École et la collectivité locale et les autorités académiques. Aussi, nous avons choisi de travailler avec tous les partenaires du Conseil d'école au nom de l'intérêt de l'enfant. C'est la seule façon d'assurer la pérennité du service public laïque et son lien consubstantiel avec la République pour œuvrer à l'égalité en éducation.

Eddy Khaldi



Sommaire :

- **Je présente ma fonction de DDEN au Conseil d'École** (Édito)
- **Le Budget 2026 pour l'Éducation nationale et la Jeunesse** (Page 2-3)
- **PLF 2026, 1er degré : quelques éléments significatifs du "bleu scolaire"** (Page 4-5)
- **PLF 2026, enseignement privé sous contrat : quelques éléments significatifs du "bleu"** (Page 6)
- **PLF 2026. Les programmes Vie de l'élève et Soutien de la politique de l'Éducation nationale** (Page 6-7)
- **"La situation (de l'École) est extrêmement inquiétante" (É. GEFFRAY sur France Inter)** (Page 7-8)
- **É. GEFFRAY s'engage à améliorer le dialogue social (CFDT)** (Page 9-10)
- **Climat scolaire : nette détérioration selon l'Autonome de solidarité** (Page 10)

Attention : Les titres soulignés et la plupart des images sont des liens vers une page internet ou vers un document. N'hésitez pas à cliquer sur ces éléments d'information.

Le Budget 2026 pour l'Éducation nationale et la Jeunesse

La mission "enseignement scolaire" (Éducation nationale et enseignement agricole) devrait voir ses moyens augmenter de 200M€, si le projet de budget 2026 est adopté tel que. Elle bénéficierait de 64,5 Md€ (hors contribution aux pensions). Le nombre des emplois (hors opérateurs) augmenterait de 5 440 ETP, dont 2 000 "dédiés à l'amélioration de l'inclusion scolaire et à l'accompagnement social et médical des élèves", les autres étant surtout destinés à prendre en compte "les effets de l'entrée en vigueur de la réforme du recrutement et de la formation initiale des personnels d'éducation". Ces emplois s'ajoutent aux 1 955 ETP supplémentaires de 2025. Les opérateurs qui avaient perdu 30 emplois en 2025 en perdent encore 123 en 2026. 900 ETP seront "déployés sur les priorités du ministère en faveur de la scolarisation des enfants dès 2 ans dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville", pour le "renforcement des effectifs médico-sociaux" et le contrôle des établissements privés sous contrat" ainsi que pour "la transformation numérique des ministères". 300 ETP sont prévus pour la création de places en ULIS.

Le document du ministère de l'économie confirme la mise en œuvre des PAS (pôles d'appui à la scolarité) et le recrutement de 1 200 AESH supplémentaires à la rentrée 2026.

Il prévoit que les académies pourront "procéder à une allocation plus progressive des moyens en fonction des contextes sociaux", sans préciser si

Directeur de la publication :
Eddy KHALDI

Rédactrice en chef :
Martine DELDEM

Mise en page rédactionnelle :
Pierre MIMRAN



cela préfigure une évolution de l'éducation prioritaire.

L'examen du projet de loi de finances déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale compare les plafonds d'emplois 2025 et 2026. Pour le 1er degré, on passe de 341 540 à 341 897 (+ 357), pour le 2nd degré, de 451 083 à 451 966 (+ 883), pour l'enseignement privé, de 132 607 à 132 343 (-264), pour le soutien de la politique de l'Éducation nationale, de 28 941 ETP à 28 974 (+ 33) et pour la "vie de l'élève", de 124 815 à 129 577 (+ 4 762).

Si on prend les dépenses de personnels, elles augmentent de 450 M€ pour le 1er degré, de 646 M€ pour le 2nd degré, de 153 M€ pour la vie de l'élève, elles baissent de 36 M€ pour l'enseignement privé, elles augmentent de 54 M€ pour le soutien de la politique de l'EN, elles baissent de 23 M€ pour l'enseignement agricole. Les dépenses d'intervention augmentent de 17 M€ et les dépenses d'intervention baissent de 270 M€.

Le projet de loi de finances : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/dossiers/_alt/PLF_2026

Le DDEN
Ami de l'école publique
Médiateur bénévole
Militant de la Laïcité
Au service des enfants
et de l'école publique,
Membre de droit du conseil d'école,
il intervient dans plusieurs domaines

RESTAURATION
SANTÉ ET HYGIÈNE
BÂTIMENTS ET MOBILIERS
ACTIVITÉS PERISCOLAIRES

SECURITE dans l'école et autour de l'école
TRANSPORTS

Vous aussi devenez DDEN
Flashez le QRcode ci-dessous,
et remplissez le formulaire

Document communiqué par l'Éducation Nationale - Dessin : OLYMPIQUE



PLF 2026, 1er degré : quelques éléments significatifs du "bleu enseignement scolaire"

Les "bleus" qui détaillent par mission et programmes le projet de loi de finances 2026 sont publiés. Voici quelques éléments significatifs intéressant le 1er degré (les montants en euros sont arrondis)

- La ligne "scolarisation à **3 ans**" passe à 0, mais les 425 communes éligibles "à une attribution de ressources pérennisée" pour compenser le forfait d'externat qu'elles versent aux écoles privées sous contrat se partageront 48,4 M€ "inscrits au programme 119 Concours financiers aux collectivités territoriales et à leurs groupements".
- La proportion d'élèves entrant au CM1 "avec une maîtrise satisfaisante de la compétence **fluence**", qui était de 55,4% en 2024 devrait passer à 66% en 2028 (la prévision des effets des réformes pédagogiques sont toujours très optimistes, ndlr)
- La proportion d'enseignants avec 5 ans et plus d'ancienneté dans une école en **éducation prioritaire** était en 2021 de 46,7%, en 2024 de 53,7% et la cible pour 2028 est de 57%.
- Les crédits consacrés aux frais de **déplacement**, 18,5 M€, augmentent de +4,5 M€ "pour faire face à la hausse du besoin constaté ces dernières années ainsi que pour accompagner le développement des contrôles sur place des établissements privés sous contrat".
- Le nombre des **postes d'enseignants** diminue de 820 ETP (à 325 065) tandis que le nombre de recrutements de stagiaires prévu à la rentrée scolaire 2026 est de 13 406, contre 9 900 l'année dernière : "Au titre de la réforme de la formation initiale, 3 844 ETP supplémentaires seront recrutés en 2026". Le SNUIPP (le syndicat FSU du 1er degré) estime que les écoles bénéficieront de 1 615 postes supplémentaires à la rentrée, mais que cette hausse est "en trompe-l'œil" et "cache en réalité la suppression de 1 891 postes de titulaires au profit de postes de stagiaires".
- Au chapitre "**dédouplements**", on apprend que "418 464 élèves sont scolarisés dans 31 071 classes de niveau GS-CP-CE1 dans des écoles de l'éducation prioritaire" (soit 13,5 élèves par classe).
- Quelque 2,347 Md€ sont prévus pour les **élèves "à besoins particuliers"** ("en situation de handicap, avec des troubles de la santé ou malades, avec des troubles spécifiques du langage et des apprentissages, en grande difficulté d'apprentissage ou d'adaptation, à haut potentiel, en situation familiale ou sociale difficile, nouvellement arrivés en France, les enfants du voyage ou les jeunes scolarisés en centre éducatif fermé, en milieu pénitentiaire"). Sont prévus 90 902 ETP d'AESH.

- Les **RASED** (réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) représentent 10 441 emplois pourvus (ETP) à la rentrée 2024, répartis en 4 811 emplois de maîtres spécialisés à dominante pédagogique, 1 671 emplois pour les aides à dominante relationnelle et 3 920 emplois de psychologues de l'Éducation nationale en France métropolitaine et dans les DROM. L'ensemble des emplois de psychologues dans le 1er degré public sur le territoire national y compris dans les collectivités d'outre-mer est de 3 959 ETP.
- La proportion des emplois affectés au **remplacement** varie selon les académies du simple au double, de 7,8 à 16% pour une moyenne nationale à 8,8%.
- 2,45 M€ sont prévus pour le FIP (**Fonds d'innovation pédagogique**) qui "permet de soutenir le développement d'innovations pédagogiques", y compris le financement d'achat de mobilier scolaire, des dépenses d'aménagement de locaux existants ou la prise en charge d'intervenants extérieurs.

Les "bleus" sont téléchargeables : <https://www.budget.gouv.fr/documentation/documents-budgetaires-lois/exercice-2026>

EDDY KHALDI

Illustrations : THOMI



« ABC DE LA LAÏCITÉ POUR LES JEUNES »
REVISITÉ



Bientôt disponible : Une bande dessinée et des informations pour tout comprendre

EDDY KHALDI

Illustrations : THOMI

DÉCOUVERTE DE LA LAÏCITÉ

Les événements dramatiques de 2015 et 2016 ont renforcé, plus encore, l'idée que l'unité, le vivre-ensemble et la paix dans la communauté nationale doivent s'appuyer, en premier lieu, sur l'École de la République autour du principe essentiel de laïcité. La France est une République laïque ; de ce fait, elle respecte toutes les convictions et croyances. La liberté de conscience, socle de la laïcité, est une égale liberté publique pour tous, alors que les libertés de conviction ou croyance qui en découlent sont la liberté de chacune et chacun.



Eddy KHALDI - militant de la Laïcité, auteur de : « Main basse sur l'École publique » 2008, « La République contre son École » 2011, présentation du livre de Marceau PIVERT « L'Église et l'École », « ABC de la Laïcité » 2015, « ABC de la Laïcité pour les jeunes » 2016, ces cinq publications chez Demopolis éditeur en liquidation depuis 2018.

Autres publications de livres chez L'HARMATTAN : « La gratuité de l'École publique » 2019 coordination de contributions en tant que président du CNAI, « Un lotissement chrétien » à l'Île-Bouchard » en 2024 rédacteur de l'éditorial ; « 120 ans de laïcité 120 ans de liberté » en 2025 direction d'un ouvrage collectif chez L'HARMATTAN.

Thomas MIMRAN, dit THOMI, illustrateur-graphiste. Je suis diplômé de l'École de Condé Marseille (anciennement AXE SUD). J'ai créé en 2019 ma propre entreprise, Thomas MIMRAN Illustrations, spécialisée dans la bande dessinée, la conception de logo et le dessin de presse. Mon syndrome d'asperger me permet d'interpréter le monde différemment, de le dessiner bien sûr, et de partager ma vision avec tous.



PLF 2026, enseignement privé sous contrat : quelques éléments significatifs du "bleu"

"À" la rentrée 2024, environ 17% des élèves sont scolarisés dans l'enseignement privé sous contrat, soit 2 millions d'élèves (près de 14% des élèves du premier degré et 21% des élèves du second degré), au sein de 4 602 écoles et 2 872 établissements du second degré (...). Environ 96% de ces établissements sont catholiques." Voici des éléments significatifs du "bleu" annexé au PLF 2026 pour le programme "enseignement privé" (139)

Alors que le 1er degré scolarisait 871 409 élèves en 2012 - 2013, il en comptait 850 131 en 2024 - 2025, dont 2,7% sont en situation de handicap et 286 024 sont en maternelle. Les crédits de paiement pour le préélémentaire passent de 606,6 M à 608,12 et pour l'élémentaire de 1,612 Md à 1,616 Md. Le premier degré va perdre 483 postes d'enseignants.

Le site : https://www.budget.gouv.fr/documentation/documents-budgetaires-lois/exercice-2026?document_dossier%5B0%5D=mission_nomenclature%3A90706

PLF 2026. Les programmes Vie de l'élève et Soutien de la politique de l'Éducation nationale

Les "bleus" annexés au PLF 2026 ventilent les dépenses affectées à chaque action. Voici des éléments significatifs des programmes "vie de l'élève" et "soutien de la politique de l'Éducation nationale".

Santé. 21% des élèves en éducation prioritaire ont bénéficié d'une visite médicale dans leur 6e année. Le ministère compte arriver à 40% en 2026

Harcèlement. La proportion d'élèves considérés comme harcelés était de 4% en 2024

Handicap. Le taux de couverture des 341 394 prescriptions d'aide humaine était de 92% en 2024, il devrait être de 100% dès cette année. 1 200 ETP d'AESH devraient être créés au 1er septembre 2026

Fonds sociaux : 47,7 M€ iront aux enveloppes "versées aux établissements pour apporter une aide exceptionnelle aux familles défavorisées" sur décision du chef d'établissement, "après consultation de la communauté éducative"

Internats. L'an dernier, les 1 552 internats publics proposaient 215 081 places, 61% de ces internats étaient rattachés à un lycée d'enseignement

général et technologique, 24% à un lycée professionnel et 15% à un collège. Le taux d'occupation national est de 79%

Pass Culture : près de 61,8 M€ sont consacrés à la part collective au Pass

Remplacements. Le taux de remplacement dans le 1er degré (public) était de 78% en 2024, il devrait être de 88% cette année et de 98% en 2028. Dans le 2nd degré, le taux de remplacement des absences de 15 jours et plus, qui était de 95% l'an dernier devrait être de 99% en 2028.

Mayotte. "La programmation budgétaire intègre la reconstruction des 33 établissements du second degré endommagés à des degrés divers par le cyclone Chido (...), le coût global est estimé à 55 M€ (...).

Par ailleurs, les communes de Mayotte toucheront 4,5 M€ du fonds de soutien au développement des activités périscolaires, un fonds spécifique mis en place après la clôture du FDAP, clôturé le 1er septembre 2025.

"La situation (de l'École) est extrêmement inquiétante" (É. GEFFRAY sur France Inter)

"J'ai travaillé sous cinq ministres différents (...) qui avaient des orientations différentes (...), je l'ai fait loyalement", mais maintenant "je suis ministre, j'ai une méthode". Édouard GEFFRAY était, le 22 octobre, l'invité de la matinale de France Inter, il ne se considère pas responsable de la "situation extrêmement inquiétante" de notre système scolaire et s'affirme avec une ligne politique personnelle. Voici le "verbatim" de l'essentiel de ses propos, dans l'ordre dans lequel ils ont été prononcés pour en faciliter la

lecture éventuelle sur le site de l'émission.

"J'ai d'excellentes relations personnelles avec les **syndicats** avec lesquels je travaille beaucoup, ce qui compte, c'est de travailler ensemble."

Si 4 018 **postes** d'enseignants titulaires vont être supprimés, le nombre des enseignants en formation va être augmenté de 46%, soit 8 000 postes (du fait de la réforme de la formation initiale).

Sur les **groupes de besoins**, É. GEFFRAY

évoque un bilan "pour le moins assez mitigé", mais il ne veut pas créer "de la confusion", il constate



© Le Parisien

que dans certains collèges, les équipes se sont emparé du sujet. S'il y a "des endroits" où ça ne marche pas, il faut que les équipes "puissent faire différemment. Laissons les s'organiser." Et l'élargissement aux classes de 4ème-3ème "n'est pas une priorité".

Interrogé sur l'**état du système scolaire**, le ministre considère que "la situation est extrêmement inquiétante (...) en termes de niveau, en termes d'inégalités scolaires, en termes de santé physique et psychique" des élèves. Pour ce qui est du niveau, il compte pour partie sur les effets de la réforme en cours de la formation initiale des enseignants, pour partie sur la formation continue dont on parle depuis des années, mais "on n'a pas changé de braquet (...), il faut changer de braquet".

Alors que 15% des établissements concentrent 40% de la grande difficulté scolaire, il faut cesser de "saupoudrer" les moyens, ne pas vouloir faire "la même chose partout", donc "concentrer les moyens" et faire "un effort pédagogique particulier".

Selon une enquête de l'INSERM, 30% des élèves "**déclarent des troubles anxio-dépressifs**", "on va recruter des psychologues, des

infirmières et des assistantes sociales", pour ce qui est des médecins, le ministre a les postes, mais n'en trouve pas.

Il considère que "**la lecture**, c'est l'urgence absolue, on a un énorme problème". Il faut que la pratique de la lecture, dans les classes soit "beaucoup plus intensive", "y compris à voix haute", mais aussi dans les familles, que tous les parents lisent une "histoire du soir" aux "0-6 ans".

Interrogé sur les **salaires** des enseignants en milieu de carrière, le ministre reconnaît l'existence d'un "plateau", d'une "progression très faible" pendant les 25 premières années, il ajoute que le budget est "contraint" et qu'il "espère augmenter les promotions".

Sur la **laïcité** et les élèves radicalisés, que Gabriel Attal avait promis de sortir des établissements scolaires, É. GEFFRAY indique qu'il n'existe pas "de structure dédiée" aux élèves fichés S, qui sont surveillés (sous-entendus par les services de police), il ajoute que seuls 61 incidents à l'occasion de la minute de silence ont été signalés cette année, contre plus de 500 il y a deux ans. Il y voit le signe d'une évolution dans le bon sens.



É. GEFFRAY s'engage à améliorer le dialogue social (CFDT)

Édouard GEFFRAY "fera tout pour instaurer un dialogue social le plus qualitatif possible" et il s'engage à informer "avant tout le monde" les organisations syndicales des décisions qu'il sera amené à prendre. La CFDT (enseignement public et enseignement privé) était reçue en audience le 22 octobre et la FEP a communiqué un compte-rendu de cette rencontre.

Le ministre de l'Éducation nationale a listé ses priorités. En ce qui concerne la formation continue des enseignants, il souhaite mettre l'accent sur la difficulté scolaire et plus généralement, il dit s'intéresser prioritairement aux 15% d'établissements où les élèves sont les plus en difficulté.

Édouard GEFFRAY fera aux organisations syndicales des "propositions" pour lutter contre les "disparités considérables" qu'il constate en termes de mixité sociale, il voudrait casser la dynamique de l'entre-soi et avancer sur la mixité sociale dans le privé sous contrat alors que les établissements privés se trouvent plus souvent dans des quartiers "gentrifiés".

À propos de leurs inspections, dont l'intensification est un motif de satisfaction pour la FEP-CFDT, celle-ci souhaiterait que les équipes soient tenues informées "des résultats des visites", elle évoque les propos du SGE (le secrétaire général de l'enseignement catholique) qui dénotent "un regard particulier" sur le contrat d'association. Sur l'EVARS, la fédération fait état de dérives dans la façon d'aborder l'éducation à la sexualité dans des établissements privés sous contrat, y compris de journées entières qui sont consacrées à des rencontres pères-fils ou mère-filles organisées avec des associations confessionnelles. Le ministre a rappelé qu'on ne peut pas refuser à un établissement privé son caractère confessionnel mais que des temps religieux ne peuvent être imposés aux élèves et que les enseignants sont des agents publics qui ne peuvent pas être payés pour mener une activité confessionnelle.

Valérie Ginet a bien noté qu'Édouard GEFFRAY est conscient que la multiplication des ministres, des injonctions et des réformes annoncées et mal mises en œuvre font souffrir les personnels. La secrétaire générale de la FEP ajoute qu'à son avis, il veut se poser, avoir des projets de long terme concernant l'offre de formation, scolaire et tout au long de la vie dans un contexte de baisse démographique, il se demande aussi comment faire pour préserver ou restaurer la sérénité de l'espace scolaire et périscolaire. Il n'a pas renié les convictions partagées avec les ministres qu'il a servis, "c'est le même homme, mais dans un autre costume".

Les deux fédérations de la CFDT lui ont par ailleurs fait part de leurs inquiétudes liées au budget et à l'absence d'annonces sur les questions de transition écologique, sur la réforme de la voie professionnelle, sur l'amélioration des conditions de travail et des rémunérations, sur la nécessité

pour l'École de travailler avec les acteurs de terrain, ceux qui connaissent la précarité, la pauvreté dans les territoires. La FEP fait remarquer que les organisations syndicales du privé ont été exclues des discussions lors des Assises de la santé scolaire ou des discussions sur la qualité de vie au travail, alors que les personnels du privé souffrent aussi d'une crise de sens et d'une qualité de vie au travail dégradée. Elle souligne aussi les faiblesses du protocole signé par Pap NDIAYE avec l'enseignement catholique, "personne ne s'en est emparé" et le ministère "a dû batailler pour que des écoles à faible IPS ne ferment pas des classes au profit d'autres avec un fort IPS".

Climat scolaire : nette détérioration selon l'Autonome de solidarité



L'ASL observe une augmentation régulière des saisines liées aux conflits relationnels." L'Autonome de solidarité laïque publie son baromètre annuel et, au vu des données 2024-2025, elle estime que se confirme "une crise systémique : les tensions entre les personnels et leur environnement de travail – familles, élèves, hiérarchie – s'installent dans le quotidien scolaire et tendent à se banaliser tandis que la protection des personnels reste lacunaire". Elle ajoute : "Il est urgent d'en finir avec la maltraitance institutionnelle", d'autant que, "en cinq ans, le nombre de dossiers traités a bondi de 23%. Violences, accusations calomnieuses, harcèlement : loin d'une crise ponctuelle, les chiffres recensés traduisent l'installation durable d'un climat de tension ordinaire."

Rappelons que l'Autonome, qui compte près de 500 000 adhérents, essentiellement des enseignants du public ou du privé sous contrat mais aussi des professionnels des "métiers de l'éducation", "protège, soutient et accompagne ses adhérents au quotidien face aux risques inhérents à leur métier". Elle a été saisie l'année dernière de 12 374 dossiers (+12% en un an), "les diffamations et dénonciations calomnieuses enregistrent une hausse spectaculaire de +176% sur cinq ans" et les "tensions internes (entre collègues ou avec la hiérarchie) représentent une part croissante des dossiers".

La situation est inégale selon les territoires, "les taux de sinistralité les plus élevés sont observés en Guyane (5,43%), à Nancy-Metz (4,32%) et à Lyon (4,01%)" tandis que "les académies de Corse (1,19%), Guadeloupe (1,29%) et Poitiers (1,60%) présentent les taux les plus faibles".

L'ASL dénonce de plus "une application hétérogène" et insuffisante de la protection fonctionnelle qui devrait pourtant "s'appliquer de plein droit à tout agent mis en cause dans l'exercice de ses fonctions". En 2024-2025, "seules 23% des demandes ont été acceptées, soit 198 sur 864 dossiers judiciairisés traités par L'ASL". Celle-ci demande notamment une "application uniforme, automatique et immédiate de la protection fonctionnelle en cas de violences, menaces ou outrages" et la "prise en charge par l'État des frais de justice, du soutien psychologique et médico-social". Elle demande aussi "des synergies accrues entre Justice et Éducation nationale".